



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

G 20

Question écrite n° 93519

## Texte de la question

M. Henri Jibrayel attire l'attention de Mme la ministre de l'économie, de l'industrie et de l'emploi sur la protection des consommateurs de services financiers. La crise financière de 2008 a en effet soulevé avec une acuité toute particulière la question de la protection dont bénéficient les consommateurs, souscripteurs de produits financiers dont le contenu technique exige des connaissances de plus en plus pointues. Il apparaît nécessaire de veiller à améliorer l'arsenal de mesures défendant les consommateurs internationaux en la matière. L'organisation *Consumers international*, à laquelle l'UFC-Que choisir appartient, a lancé un appel aux dirigeants du G 20 en vue de la création d'un groupe d'experts. Ce dernier pourrait remettre lors du prochain sommet du G 20 des recommandations en vue de l'adoption d'un socle de mesures internationales destinées à améliorer à l'échelon mondial la protection des consommateurs de produits financiers. Compte tenu du rôle que la France jouera en 2011 en présidant le G 20, une telle initiative de sa part serait opportune. Il lui demande donc de bien vouloir lui indiquer dans quelle mesure la protection des consommateurs sera à l'ordre du jour des prochains travaux du G 20.

## Données clés

**Auteur :** [M. Henri Jibrayel](#)

**Circonscription :** Bouches-du-Rhône (4<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 93519

**Rubrique :** Relations internationales

**Ministère interrogé :** Économie, industrie et emploi

**Ministère attributaire :** Économie, finances et industrie

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 16 novembre 2010, page 12403

**Question retirée le :** 15 mars 2011 (Retrait pour cause de question identique)